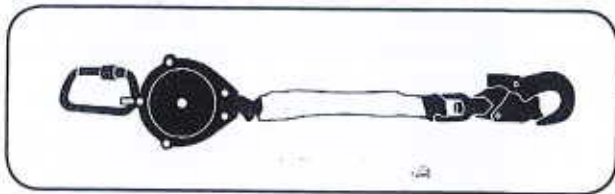




EN 360



CE

by Honeywell

MILLER

Équipement de protection individuel

ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE

Conforme à la norme EN 360:2002

REMARQUES IMPORTANTES
Vous venez d'acquérir un équipement de protection individuelle (EPI) et nous vous remercions de votre confiance. Afin que ce produit vous donne entière satisfaction, nous vous demandons **AVANT CHAQUE MISE EN SERVICE** de suivre les instructions de ce manuel. Le non-respect des consignes décrites dans ce manuel pourrait avoir des répercussions graves. Nous vous conseillons de relire périodiquement ces instructions. De plus le fabricant ou son mandataire décline toute responsabilité en cas d'utilisation, de stockage ou d'entretien, effectué d'une manière autre que ce que nous vous décrivons dans ce manuel (se reporter également au manuel spécifique du produit).

SI L'ACQUÉREUR N'EST PAS L'UTILISATEUR, IL DEVRA IMPÉRATIVEMENT FAIRE PARVENIR CES INSTRUCTIONS À CE DERNIER.

Dans le cas où le produit est revendu hors du premier pays de destination, pour la sécurité de l'utilisateur, le revendeur doit fournir dans la langue du pays d'utilisation du produit :

- ✓ les instructions pour l'entretien périodiques
- ✓ les instructions relatives aux réparations
- ✓ les informations supplémentaires requises spécifiques à l'équipement

Un harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.

Il est nécessaire de s'assurer avant toute utilisation, que les recommandations propres à chaque élément associé à ce produit telles que définies dans leurs notices sont respectées, qu'elles respectent les normes européennes applicables ou, à défaut, toute autre norme appropriée et, que leurs fonctions de sécurité n'interfèrent pas entre-elles.

Lorsque cela est possible, il est fortement conseillé d'attribuer personnellement cet équipement à un seul et même utilisateur.

Vérifiez que le produit que vous venez d'acquérir est bien compatible avec les recommandations des autres composants du système.

En cours d'utilisation, protégez votre EPI contre tout risque lié à l'environnement de travail : choc thermique, électrique ou mécanique, projection d'acide, arêtes tranchantes etc. ...

ATTENTION

Les activités en hauteur sont des disciplines dangereuses qui peuvent provoquer des accidents et des blessures graves. Nous vous rappelons que vous assumez personnellement la responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de décès pendant ou suite à l'utilisation de nos produits, à vous-même ou à une tierce personne. L'utilisation de nos produits est réservée à des personnes compétentes, ayant suivi une formation adéquate ou, sous la responsabilité d'un supérieur compétent. Entraînez-vous à l'usage de cet EPI et assurez-vous d'avoir pleinement compris son fonctionnement. En cas de doute, ne prenez pas de risque mais renseignez-vous ! Une bonne condition physique est obligatoire pour effectuer des travaux en hauteur. Certaines contre-indications médicales peuvent nuire à la sécurité de l'utilisateur (prise de médicaments, problème cardio-vasculaire...) lors de l'utilisation normale de l'EPI et en cas d'urgence. En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre médecin.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

L'antichute à rappel automatique doit être accrochée à un ancrage fiable par son mousqueton. Le mousqueton automatique situé au bout du câble ou de la sangle est à accrocher au point d'ancrage du harnais d'antichute (cf. EN 361:2002). Lors de l'ascension et/ou de la descente de l'utilisateur, le câble, sangle sera maintenu en tension par le ressort de rappel intégré dans l'appareil. En cas de chute, le système interne de blocage arrêtera le déroulement du câble ou sangle

permettra l'arrêt de la chute dans des conditions optimales.

L'appareil étant réglé en usine, il ne faut en aucun cas modifier son réglage pour ne pas altérer ses performances.

LA MODIFICATION D'UN RÉGLAGE RENDRAIT L'APPAREIL DANGEREUX.

VERIFICATION AVANT UTILISATION

Avant chaque utilisation, il y a lieu de procéder à un examen visuel approfondi afin de s'assurer de l'intégrité de l'EPI ainsi que tout autre équipement pouvant lui être associé (connecteur, longe...) et, de prendre des dispositions concernant la mise en œuvre d'un éventuel sauvetage en toute sécurité. En cas d'endommagement de votre produit consultez le fabricant ou son mandataire. Si vous émettez des doutes quant à l'état de sûreté d'un produit ou si le produit a été utilisé pour arrêter une chute, il est essentiel pour votre sécurité que l'EPI soit retiré du service et qu'il soit renvoyé au fabricant ou à un centre de réparation qualifié pour vérification ou destruction. Après examen, le centre délivrera ou non une autorisation écrite pour réutiliser l'EPI.

Il est strictement interdit de modifier ou de réparer vous-même un EPI, seul le fabricant ou un centre de réparation est habilité à effectuer ces réparations. (Fig 1.1)

Dans le cas d'un système fourni avec un équipement intégré, il est interdit de remplacer un des composants de ce système. Vérifiez soigneusement les points suivants :

- ✓ Que le câble ou la sangle se déroule et s'enroule normalement sur toute sa longueur.
- ✓ Que la fonction de blocage est opérante en tirant d'un coup sec sur le câble, sangle, celui-ci doit se bloquer instantanément (Fig 1.2)
- ✓ Que l'ensemble de l'appareil est en parfait état et que toutes les vis et rivets de fermeture sont présents et convenablement fixés.
- ✓ Que l'extrémité du câble ou de la sangle est convenablement manchonnée ou cousue.
- ✓ Que les mousquetons fournis avec l'appareil fonctionnent et se verrouillent correctement.
- ✓ Qu'il n'y a aucune trace de corrosion sur les parties métalliques.
- ✓ Que toute la longueur du câble ou de la sangle ne présente aucune marque de fatigue (déchirure, effilochement, cassure, corrosion, etc.) (Fig 1.3)

REMARQUES

Les antichutes à rappel automatique sont conçus principalement pour fonctionner en position verticale. Toutefois, certains modèles sont aussi aptes à fonctionner en position horizontale (pour confirmation, contactez le fabricant ou son mandataire). Cependant, avant installation, il est vivement recommandé de vérifier l'absence de risque pendulaire et de protéger le câble, sangle contre tout objet tranchant à rappel automatique. Pour les antichutes à rappel automatique équipées d'un témoin de chute, vérifiez, avant toute utilisation, que le témoin de chute n'a pas été activé. Son activation atteste que l'appareil a été soumis à une chute ou à une force de traction importante. Dans ce cas, l'appareil doit être retourné au fabricant ou à un centre de réparation agréé pour vérification (Fig 2)

UTILISATION

Connexion :

- ✓ L'antichute à rappel automatique peut être connecté à un point d'ancrage fiable par sa poignée ou par un connecteur, une longe, une élingue conforme aux normes EN 362, EN 354, EN 795.

- ✓ Le connecteur situé à l'extrémité du câble ou de la sangle de l'appareil doit être connecté au point d'ancrage antichute du harnais.

ATTENTION DANGER NE PAS ACCROCHER LE CÂBLE, SANGLE DE L'ANTICHUTE A D'AUTRES POINTS QUE CEUX PREVUS A CET EFFET. NE PAS S'ACCROCHER DIRECTEMENT SUR LA SANGLE, SUR LES ÉLÉMENTS DE RÉGLAGE OU SUR LES PORTES-ACCESSOIRES DU HARNAIS. LE POINT D'ACCROCHAGE DORSAL DU HARNAIS EST CELUI QUI PERMETTRA, EN CAS DE CHUTE, LE MEILLEUR POSITIONNEMENT. (FIG1.4)

Limites d'utilisation (sauf cas particuliers; voir notice spécifique) :

- ✓ Température d'utilisation : de -30° C à +60° C (Fig 1.6)
- ✓ Doit toujours être placé au-dessus de l'utilisateur (Fig 1.7)
- ✓ Limite du déplacement pendulaire inférieure à 30° (Fig 1.8)
- ✓ Ne peut stopper un enlèvement (produits pulvérisés ou boueux) (Fig 1.9)

Précautions d'utilisation :

- ✓ Vérifiez que la hauteur du point d'ancrage par rapport à l'espace de travail est compatible avec la capacité

de l'antichute et qu'il existe un tirant d'air suffisant, compatible avec les caractéristiques de l'appareil en cas de chute.

- ✓ Vérifiez pendant l'utilisation que le câble ou la sangle ne s'enroule pas autour d'un bras ou d'une jambe.
- ✓ Ne connectez jamais plus d'une personne à l'antichute.
- ✓ Ne bloquez jamais l'enroulement du câble, sangle.
- ✓ Le câble ou la sangle doit toujours être tendu. En cas de "mou", faire vérifier l'appareil par le fabricant.
- ✓ Les déplacements latéraux ne doivent pas excéder le tiers de la distance sol/ plan de travail.
- ✓ Effectuer vos déplacements à vitesse de marche normale. Les accélérations, sauts et autres enclenchent le système de blocage de l'appareil.

Cet appareil est conçu pour une utilisation verticale. Dans le cas où votre enrouleur a été conçu pour une utilisation particulière (horizontale ou inclinée), veuillez suivre les recommandations de la notice spécifique annexe.

TIRANT D'AIR

Vérifiez avant l'utilisation d'un enrouleur l'existence d'un tirant d'air minimal nécessaire sous les pieds de l'utilisateur, afin d'éviter toute collision avec la structure ou le sol.

Avec une masse de 100 kg en configuration normale d'utilisation (enrouleur au-dessus de la tête, le tirant d'air D est la distance d'arrêt H + une distance supplémentaire A + 1m. A est fonction de la longueur de câble sorti L et de l'angle formé par le câble (où D, H, A et L en m et α en °) (Fig 3) (sauf cas particuliers: voir notice spécifique).

POINT D'ANCRAGE

Utiliser si possible des dispositifs d'ancrage (conforme à l'EN 795) ou bien des ancrages structurels, c'est à dire des éléments fixés durablement sur une structure (mur, poteau...). Vérifiez dans tous les cas que le point d'ancrage : (sauf cas particuliers: voir notice spécifique):

- ✓ A une résistance minimum de 12 kN (Fig 1.10)
- ✓ Est situé au-dessus de l'opérateur (Fig 1.7).
- ✓ Se trouve dans l'axe vertical du plan de travail. (angle maxi $\pm 30^\circ$)
- ✓ S'adapte parfaitement au dispositif d'accrochage de l'équipement
- ✓ Ne présente pas d'arête

MOUSQUETON

Connecteur conforme à la norme EN 362

- ✓ Lorsque le mousqueton sert à se fixer à un point d'ancrage, vérifiez que les recommandations du paragraphe "POINT D'ANCRAGE" sont respectées.

AU MOMENT DE LA CONNEXION DU MOUSQUETON, VÉRIFIEZ QUE LE SYSTÈME DE VERROUILLAGE EST BIEN EN PLACE.

ATTENTION

Le mousqueton est un élément essentiel à votre sécurité. Nous vous recommandons donc :

- ✓ d'attribuer le connecteur à une personne en particulier à chaque fois que cela est possible.
- ✓ de le vérifier avant chaque utilisation pour s'assurer notamment de l'absence de déformation, de l'absence de marque d'usure et du bon fonctionnement du système de verrouillage (Fig 4)
- ✓ de ne pas l'attacher et retirer plusieurs fois dans une journée de travail, si celui-ci possède un verrouillage manuel.

DE MEME SI LE MOUSQUETON A ÉTÉ UTILISÉ POUR ARRÊTER UNE CHUTE, IL EST ESSENTIEL, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, DE LE RETOURNER POUR VÉRIFICATION.

EXAMEN PERIODIQUE

Ces instructions doivent être conservées avec le produit, renseignez la fiche d'identification en reportant les informations du marquage. Cet examen périodique vérifiant l'efficacité et la résistance de l'équipement est indispensable afin de garantir la sécurité de l'utilisateur (vous reporter au § "Vérification avant utilisation").

Cet équipement doit être examiné, au moins une fois par an, par le fabricant (sauf cas particuliers: voir notice spécifique), ou par une personne ou une organisation autorisée par le fabricant ; la vérification devant être enregistrée sur la fiche en annexe.

La fréquence d'examen doit être augmentée en fonction de la réglementation, dans le cas d'une utilisation importante ou dans des conditions environnementales difficiles. La lisibilité des marquages du produit devra être vérifiée.

ENTRETIEN & STOCKAGE

Un bon entretien ainsi qu'un stockage adéquat de votre EPI assureront une meilleure longévité au produit tout en garantissant votre sécurité. Les antichutes à rappel automatique ne nécessitent aucun entretien particulier.

- ✓ Nettoyer régulièrement le câble ou la sangle et de vérifier son état (cf § Nettoyage ci-dessous) (Fig 1.11). Pour connaître la composition de la sangle, vous référez à la notice spécifique annexe.
- ✓ Laissez le câble ou la sangle dans un endroit ventilé et à distance de tout feu direct ou de toute autre source de chaleur
- ✓ Ne pas graisser l'appareil (Fig 1.12)
- ✓ Vérifier le fonctionnement et le blocage de l'appareil.
- ✓ S'assurer qu'aucun corps étranger ne soit dans le carter.
- ✓ Stocker l'antichute pendu, dans un local ventilé à l'abri de l'humidité et des rayons ultraviolets (Fig 1.13)
- ✓ Évitez toute atmosphère corrosive, surchauffée ou réfrigérée.

NETTOYAGE

Concernant les composants en matière textile,

- ✓ Nettoyez-les à l'eau et au savon doux. N'utilisez en aucun cas des solvants acides ou des bases (Fig 1.14)

Concernant les câbles métalliques,

- ✓ Brossez-les. N'utilisez ni solvants, ni eau, ni détergent.
- ✓ Graissez-les régulièrement légèrement avec une graisse universelle

DURÉE DE VIE

On estime la durée de vie maximale de l'EPI à dominante textile à 10 ans à partir de la date de fabrication ; on estime la durée de vie maximale de l'EPI à dominante métallique comme illimitée, toutefois, on ramène à 10 ans cette durée de vie maximale à partir de la date de fabrication dans le cas de produits non ouvrables (sauf cas particuliers: voir notice spécifique). Cependant, les facteurs suivants peuvent réduire la performance du produit et sa durée de vie : mauvais stockage, mauvaise utilisation, arrêt d'une chute, déformation mécanique, mise en contact avec des produits chimiques (acides et basiques), exposition à de fortes sources de chaleur > 60°C. Pour améliorer la longévité de votre appareil, il est conseillé de ne pas :

- ✓ relâcher le câble, sangle lorsque celui-ci est complètement déroulé, mais d'accompagner sa rentrée dans l'antichute (Fig 1.15)
- ✓ laisser le câble ou la sangle sorti en dehors des périodes d'utilisation.

- ✓ soumettre l'appareil à des manipulations violentes ou à des chocs.
- ✓ exposer l'antichute aux intempéries.
- ✓ plier le câble, sangle rétractable

TRANSPORT

Vérifiez lors du transport que votre EPI soit rangé à l'abri de toute source de chaleur, humidité, atmosphère corrosive, rayons ultraviolets, etc. ...

EMBALLAGE

Cet EPI est vendu dans un emballage en matériau imputrescible, avec sa notice d'utilisation.

SIGNIFICATION DU MARQUAGE

A: Le nom, la marque commerciale ou tout autre moyen d'identification du fabricant ou du fournisseur

B: La référence du produit


-La désignation du produit et / ou sa taille

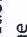
C: Le ou les principaux matériaux de construction de l'équipement

D: La date de fabrication (semaine / année)

E: Le numéro de lot ou le numéro de série

F: EN xxx : xxxx : Numéro des normes européennes de conformité et leur année

G:  0333 : Logo CE suivi du n° de l'organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production

H:  : Le pictogramme normalisé indiquant à l'utilisateur de lire la notice